



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E166559

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2023

ÉDITÉ LE 06/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE 823625686

Siret : 823 625 686 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 19896

Assurance Responsabilité Travaux :  
ERGO SV75020721/05482

Assurance Responsabilité Civile :  
ERGO SV75020721/05482

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : AG FERMETURES

190 LE BOURG  
38140 BEAUCROISSANT

Téléphone : 06 40 07 98 04

Portable :

Site Internet :

E-mail : agfermeture38@gmail.com

Responsabilité légale :  
CHOMAZ ALAIN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 07/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 07/12/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.